



COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230 (Seine-Maritime)

Conseil Municipal du Mardi 27 mai 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/034

Date de la convocation : 20 mai 2025

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 16

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Claude HAMEL procuration à Odile BREANT, Isabelle GUGUMUS procuration à Brigitte MOREL, Philippe RIVES procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ.
Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : ACCUEILS PERISCOLAIRES – VALIDATION DES TARIFS 2025-2026

VU – l'accord de la commission jeunesse sur la proposition des tarifs pour l'année 2025-2026,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver les tarifs suivants en concordance avec le quotient familial :

CANTINE
COMMUNE
HORS COMMUNE

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
Moins de 600 €	Entre 601 € et 800 €	Entre 801 € et 1200 €	Entre 1201 € et 1700 €	Plus de 1700 €
2,91 €	3,21 €	3,51 €	3,80 €	4,10 €
4,10 €	4,40 €	4,70 €	4,99 €	5,29 €

OCCASIONNEL	5,29 €
ADULTE	6,13 €
ETUDE SURVEILLEE (séance + goûter)	
COMMUNE	2,99 €
HORS COMMUNE	3,64 €

TARIFS GARDERIE	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3	TRANCHE 4	TRANCHE 5
	moins de 600 €	entre 601 et 800 €	entre 801 € et 1200 €	entre 1201 € et 1700 €	plus de 1701 €
DE 7H30 A 8H20	1,36 €	1,38 €	1,96 €	2,22 €	2,45
DE 16H15 A 17H30 (gouter inclus)	2,07 €	2,77 €	3,45 €	3,83 €	4,19
DE 16H30 A 17H30 (gouter inclus) pour les maternelles	2,07 €	2,77 €	3,45 €	3,83 €	4,19
DE 17H30 A 18H	0,82 €	1,11 €	1,38 €	1,52 €	1,66
DE 18H A 18H30	0,82 €	1,11 €	1,38 €	1,52 €	1,66
PENALITE RETARD PAR 1/4 D'HEURE APRES 18H30			5,20 €		

La secrétaire de séance,
Conseiller municipal,

Pierre-Alain HIRSCH



Transmis en Préfecture : 23 juin 2025
Affichage : 23 juin 2025

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

